

**ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU  
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN  
26/10/2017**

---

**1. 09:00**

**Dossier 16781 – Demande de la S.A. ALDI ZEMST pour modifier, en cours de chantier, le permis d'urbanisme n° 15.597, délivré le 21 janvier 2014 et modifié par le permis n° 16.013 délivré le 22 décembre 2014 (parement de façade et niveau des murs acrotères), chaussée de Wavre de 1066 à 1072.**

**Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 31/08/2017 au 14/09/2017 pour les motifs suivants :**

- **dérogations aux art.5 (hauteur de la façade avant) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU**

---

**2. 09:30 - AVIS**

**Dossier 16782 - Demande de Monsieur VAN DER ELST pour régulariser et transformer une maison mitoyenne, rue Théodore Baron 10.**

**Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :**

- **application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)**

---

**3. 09:55**

**Dossier 16806 - Demande de Madame de WERGIFOSSE pour mettre en conformité les transformations d'une maison unifamiliale, avenue des Mésanges 19.**

**Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/09/2017 au 12/10/2017 pour le motif suivant :**

- **dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur - lucarnes)**

---

**4. 10:30 – 4 RÉCL**

**Dossier 16812 - Demande de l'A.S.B.L. « Petit Bouh ! » pour changer l'affectation d'une partie d'une maison unifamiliale en vue d'agrandir une crèche, avenue des Bécassines 18.**

**Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/09/2017 au 12/10/2017 pour les motifs suivants :**

- **application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)**
- **application de l'art. 147 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidence (création d'équipements sportifs, culturels, de loisirs, scolaires et sociaux dans lesquels plus de 200 m2 sont accessibles aux utilisations de ces équipements)**

**5. 11:10 – 1 RÉCL**

**Dossier 16827 - Demande de Madame HOFFMANN pour mettre en conformité une maison unifamiliale trois façades et créer un carport en zone de retrait latéral, avenue Jean François Leemans 35.**

**Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/09/2017 au 12/10/2017 pour les motifs suivants :**

- **dérogations aux art.12 (aménagement des zones de cours et jardins ) et art.13 (maintien d'une surface perméable) du titre I du RRU**
- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)**

---

**6. 11:50**

**Dossier 16819 - Demande de Madame GHISLAIN pour agrandir et transformer le bâtiment paroissial en un immeuble de 5 logements, avenue de l'Eglise Saint-Julien 12.**

**Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/09/2017 au 12/10/2017 pour les motifs suivants :**

- **dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU**
- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)**

**Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :**

- **application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)**

---

**7. 14:00**

**Dossier 16788 - Demande de Monsieur et Madame PINTO LOPES - BINGEN pour transformer un immeuble à appartements en maison unifamiliale, rue des Trois Ponts 50.**

**Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/09/2017 au 12/10/2017 pour les motifs suivants :**

- **dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - lucarnes) du titre I du RRU**

**Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :**

- **application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)**

---

**8. 14:30**

**Dossier 16762 - Demande de Monsieur et Madame VAN BASSELAERE - GERIN pour transformer un immeuble de deux logements, atelier et grenier en deux logements duplex avec extension à l'arrière du rez-de-chaussée, chaussée de Watermael 76.**

**Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/09/2017 au 12/10/2017 pour les motifs suivants :**

- **dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture -**

hauteur) du titre I du RRU

- dérogation à l'article 7 du Règlement Communal sur les Bâtisses (épaisseur des murs pignons)
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

---

9. 15:00 – 1 RÉCL

Dossier 16825 - Demande de la S.P.R.L. CORONADO pour agrandir et transformer une maison unifamiliale, rue Antoine Vandergoten 32.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/09/2017 au 12/10/2017 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.6 (toiture - hauteur) et art.13 (maintien d'une surface perméable) du titre I du RRU

---

10. 15:30

Dossier 16820 - Demande de Madame BODY pour transformer une maison unifamiliale (construite une extension à l'arrière du rez-de-chaussée et du rez-de-jardin, rehausser une toiture, créer deux lucarnes), avenue Jean François Leemans 26.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/09/2017 au 12/10/2017 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.6 (toiture - hauteur- lucarnes) et art.12 (aménagement des zones de cours et jardins ) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

---

11. 16:00

Dossier 16826 - Demande de Monsieur et Madame HENRION-HOGE pour construire une extension à l'arrière du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage, rehausser la façade arrière et réaménager la zone de recul d' une maison unifamiliale, avenue du Kouter 345.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/09/2017 au 12/10/2017 pour le motif suivant :

- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

---

12. 16:30 - REPORT

Dossier 16760 - Demande de la S.P.R.L. ARH INVEST pour démolir un immeuble de bureaux et deux maisons unifamiliales, construire un ensemble composé de 8 maisons unifamiliales et un immeuble de 8 duplex sur un parking commun de 35 emplacements ainsi qu'un immeuble de 56 appartements comprenant au rez-de-chaussée deux espaces d'équipements/professions libérales (395m2) et un parking en sous-sol de 135 emplacements répartis sur deux niveaux et aménager les abords, Drève de Willericken 16, 20 et 22.

**Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 12/09/2017 au 26/09/2017 pour les motifs suivants :**

- application des prescriptions générales 0.3. du PRAS (actes et travaux dans les zones d'espaces verts, publics ou privés), 0.5. du PRAS (projets de construction ou de lotissement sur une propriété plantée de plus de 3.000 m<sup>2</sup>), 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots), 0.9. du PRAS (clause de sauvegarde), 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- dérogations aux art.7 (implantation - constructions isolées), art.8 (hauteur - constructions isolées), art.10 (éléments en saillie sur la façade - balcons, terrasses et oriels) et art.11 (aménagement de la zone de recul) du titre I du RRU
- application de l'art. 124 du COBAT (MPP à la demande de l'IBGE dans le cadre d'un permis mixte)
- application de l'art. 147 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidence
  - création d'équipements sportifs, culturels, de loisirs, scolaires et sociaux dans lesquels plus de 200 m<sup>2</sup> sont accessibles aux utilisations de ces équipements
  - garages, emplacements couverts où sont garés des véhicules à moteur (parcs de stationnements couverts, salles d'exposition ...) comptant de 25 à 200 véhicules automobiles ou remorques
  - aménagement d'une propriété plantée de plus de 5.000 m<sup>2</sup>
- dérogation à l'article 4 du Règlement Communal sur les Bâtisses (Zone de recul et zone latérale non-aedificandi - Clôtures et avant-corps)
- application de l'article 40 de l'Ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement : exploitation d'installations classées (rubriques 40A, 55-1A, 56A, 68B, 88-2B,104A,132A, 153A)

**Motif principal de demande d'avis de la commission de concertation :**

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

-----